L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 31 numéro 18, 6 mai 2016

Dans nos pages

Analyse

Droits linguistiques et la cour

Page 6

Chronique de la francophonie

Du bilinguisme à l'égalité

Page 7

Chronique musicale

Ponteix - J'Orage

Page 8

Mike Gannon et Lorne Goshue faisaient partie des nombreux curieux et fans de Hockey qui se sont déplacés le 30 avril au soir pour s'approcher et même toucher la Coupe Stanley, à l'Assemblée législative des TNO. Philip Pritchard, le gardien de la coupe depuis 1998, assure que c'est la vraie coupe qui vient d'effectuer une tournée nordique dans sept collectivités du Nunavut et des TNO. Pour ajouter les noms des nouveaux vainqueurs, un des anneaux est remplacé à chaque 13 ans, ainsi le nom d'un gagnant reste généralement gravé sur la coupe pour 65 ans. L'anneau remplacé va rejoindre la réplique de la coupe au temple de la renommée du Hockey à Toronto.

Arsenic à Yellowknife

Pas de pêche, pas de cueillette

Les petits lacs situés près de la nouvelle route de contournement de la mine Giant ont des concentrations d'arsenic qui dépassent invariablement les 100 parties par milliard.

Maxence Jaillet

André Corriveau, l'administrateur en chef de la santé publique des TNO, vient d'émettre des recommandations pour éviter de s'exposer aux concentrations élevées d'arsenic détectées dans certains lacs près de la mine Giant à Yellowknife. Il préconise que l'eau de ces lacs ne devrait pas être consommée et recommande d'éviter la pêche et la cueillette de baies, de champignons et d'autres plantes comestibles dans une zone qui ciblent essentiellement des petits lacs à moins de 5 km de l'ancien complexe de grillage de la mine Giant où les concentrations d'arsenic dépassant les 52 parties par milliard (ppb). « Ce sont des mesures préventives, réassure Corriveau. Alors que nous continuons nos analyses, il est plus facile de relaxer un avis de santé plutôt que de le resserrer. » L'administrateur en chef est allé plus loin et a avisé qu'il n'y a aucun risque pour la santé à se promener dans ces environs. Ces recommandations surviennent après que plusieurs recherches aient été effectuées sur un rayon de 30 km autours de la capitale ténoise. Cet avis de santé public a été émis le 28 avril alors que le gouvernement veut informer le public des précautions à prendre avant que les lacs ne soient libérés des glaces et que les activités estivales battent leur plein.

« Je pense que la route de contournement a crée une sorte de nouvel environnement, élabore André Corriveau. Ces lacs étaient peu accessibles, mais soudainement, nous ouvrons une route là, et ils deviennent plus facilement accessibles ce qui crée des opportunités d'exposition qui n'existaient pas avant. »

Julian Kanigan, la directrice du Programme de surveillance des effets cumulatifs au GTNO, a affirmé qu'une campagne d'affichage sera effectuée dans la zone autours de la voie de contournement et du sentier des prospecteurs afin de prévenir le public des nouvelles recommandations.

Ailleurs que sur la route de contournement, André Corriveau a également convenu que les lacs Kam, Rat, Frame et Jackfish devraient être utilisés avec les mêmes précautions.

Ouest nord ouest

Les vents dominants dans le micro climats de Yellowknife semblent avoir dirigé vers l'ouest nord ouest. C'est pour cette raison, selon Kris Johnson du ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement, que les lacs à l'est de la mine Giant situés sur le chemin Ingraham possèdent des concentrations d'arsenic inférieures aux recommandations fédérales pour la qualité de l'eau potable. Les lacs Walsh et Properous par exemple ont des concentrations d'arsenic inférieures à 10 ppb. Il est recommandé de ne jamais boire l'eau d'un lac sans la traiter, alors que la baignade et la pêche dans ces étendues d'eau où une concentration d'arsenic ne dépasse pas

Arsenic
Suite en page 2

Arsenic

Suite de la page 1

9,9 ppb est considérée sans danger. Si les lacs le long du chemin Ingraham, n'ont pas tous été analysés encore, le gouvernement assure que d'autres recherches sont en cours et que leurs résultats seront publiés. « La tendance que l'on observe est que plus on s'éloigne de la mine, plus on tombe dans le vert [des concentration d'arsenic inférieures à 10 ppb]», d'affirmer Corriveau en ajoutant que même s'il n'y a pas de données pour le lac Prelude, le GTNO n'émet pas d'avis préventif pour ce lac.

Les lacs Long, Vee et Martin ont quant à eux des concentrations entre 10 et 51,9 ppb. Ces concentrations d'arsenic sont supérieures aux recommandations de Santé Canada pour la qualité de l'eau potable mais ne présentent toutefois pas de risque important pour la santé lorsque l'exposition est occasionnelle. Pour ces étendues d'eau, il est également recommandé de ne jamais boire l'eau d'un lac sans la traiter, et la baignade et la pêche y sont considérées sans danger.

Une si belle place à vivre

« Continuez à profiter des opportunités de plein air qui nous entourent et qui font de Yellowknife un si beau lieu de vie », a lancé André Corriveau, rassurant les résidents de la capitale ténoise et ses visiteurs alors qu'il conclu sa déclaration concernant cet avis de santé publique.

André Corriveau devant la carte d'avis de santé publique affichant la présence d'arsenic dans l'eau des lacs à proximité de Yellowknife. (Crédit photo : Maxence Jaillet)

COURRIER DU LECTEUR

direction.aquilon@northwestel.net

ou

directement dans la section commentaire des articles de

www.aquilon.nt.ca

FAUX : Vous ne pouvez peut-être pas effectuer votre travail précédent, mais des tâches modifiées ou alternatives peuvent vous permettre de contribuer et de bien vous rétablir.

Consulter *WorktoRecover.ca* afin de savoir comment votre employeur et vous pouvez déterminer des tâches modifiées appropriées dans le cadre de votre plan de retour au travail.

RETOURN AU TRAVAIL

WSCC Workers' Safety & Compensation Commission | Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs

wscc.nt.ca 1.800.661.0792 wscc.nu.ca 1.877.404.4407

APPEL DE DEMANDES

Fonds de stabilisation des ONG

Le Fonds de stabilisation des ONG offre une aide financière particulière aux organisations non gouvernementales (ONG) qui fournissent au public des programmes ou des services de première nécessité financés par le GTNO afin de renforcer et d'accroître leur capacité de gestion.

Le Fonds fournit de l'aide pour assumer les frais ponctuels admissibles de gestion générale, de direction, de développement organisationnel ou les frais exceptionnels de fonctionnement général en lien avec la prestation de programmes ou de services de première nécessité financés par le GTNO. On encourage les projets réalisés en collaboration qui renforcent les capacités de plusieurs ONG.

Pour en savoir plus ou pour obtenir un formulaire de demande :
www.maca.gov.nt.ca/ngostabilization

Téléphone : 867-767-9166, poste 21109
Télécopieur : 867-920-6467
Courriel : dawn_moses@gov.nt.ca

Vous avez jusqu'au mardi 31 mai 2016 pour envoyer votre formulaire de demande 2016-2017.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Aidez L'Aquilon dans des moments difficiles

Demandez la version PDF

L'aquilon
Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest
Dans nos pages cette semaine
Francophonie
Vers un plan de communication

Sylvie Francoeur

Formation en premiers soins en santé mentale

Maxence Jaillet

Il y a deux personnes aux TNO accréditées à donner des formations en premiers soins en santé mentale. La santé mentale peut faire partie intégrale d'un emploi comme c'est le cas pour une consultante en ressources humaines qui s'assure d'améliorer les communications et les relations au travail. On observe que la santé mentale a un grand impact sur la qualité du travail et sur la qualité de vie des employés. Ainsi, quand un employé n'est pas bien physiquement ou mentalement, ça a un impact sur sa vie personnelle, mais également sur sa vie professionnelle.

On remarque qu'il est plus facile de parler des problèmes de santé physique, plutôt que de santé mentale. Par exemple au bureau, il est facile à un employé d'avertir son employeur lorsqu'il s'est fait mal au dos et qu'il ne pourra pas travailler, mais ce n'est pas la même chose pour une période de dépression ou autre trouble mental.

La formation en premiers soins en santé mentale est une formation de deux jours, modelée sur les cours de réanimation cardiorespiratoire (RCR). Le diplôme est attribué après 12 heures de cours. La formation se concentre sur comment réagir en cas de crise, de problème, de trouble en santé mentale. Le suicide est le cas le plus proéminent, mais il y a les crises d'anxiété, les crises psychotiques, ou des crises de panique. Les différents troubles sont vus de manière générale pour donner des ressources aux individus en formation pour savoir comment réagir en temps de crise.

Cette formation est dirigée vers les soins aux adultes, elle est donc ouverte à tout le monde qui interagit avec des adultes. Il existe aussi une formation qui vise les adolescents qui est très similaire à celle dirigée vers les adultes. Car les problèmes d'anxiété sont similaires que l'on soit un adulte ou un adolescent.

Une personne suicidaire qui vit dans les territoires aura les mêmes comportements qu'une personne qui vit dans autre province au Canada. Les symptômes seront les mêmes ici ou ailleurs. Toutefois, le type de trouble qu'on va rencontrer le plus fréquemment dans une collectivité nordique, peut être différent que dans un autre milieu. Mais ce sont surtout les ressources accessibles pour aider la personne en détresse qui vont être différentes d'un milieu à l'autre. Par exemple, une intervention à Yellowknife est différente d'une intervention à Hay River. Si l'on pense que Yellowknife à peu de ressources en santé mentales, à Hay River il y en a encore moins. Et plus on s'éloigne des grands centres plus on a des difficultés pour obtenir des ressources en santé mentale.

Au Canada, il y a une personne sur trois qui souffre de troubles mentaux durant sa vie. Et on constate peu de ressources disponibles. Mais la formation en premiers soins en santé mentale ne forme pas de nouvelles ressources. Elle permet de former des secouristes. Ils deviennent la première ligne d'intervention, donc de maintenir la personne en vie, de lui prodiguer des soins jusqu'à temps qu'un professionnel soit disponible pour aider la personne. Ainsi, dans une petite collectivité, le secouriste est impliqué un peu plus longtemps alors qu'il est plus difficile d'avoir accès à des services professionnels en santé mentale.

La communauté francophone est un peu mieux outillée maintenant alors qu'une formation a été offerte gratuitement à plusieurs membres de la communauté et dans les écoles francophones également.

Quatre volets composent la formation en premiers soins en santé mentale :

Démystifier la santé mentale, les abus de substances, les troubles d'anxiété, et une grande section sur les comportements suicidaires.

Pour toute information concernant de prochains ateliers, contacter le réseau TNO santé en français au (867) 920-2919, ou santetno@franco-nord.com.

Le concours d'art oratoire présenté par Canadian Parent For French s'est le mercredi 27 avril au Northern United Place. Les élèves des écoles d'immersion et francophone de Yellowknife de la 7e à 11e année ont charmé jury, parents et amis lors de leurs présentations en français portant sur divers sujets. (Crédit photo: Wendy Karstad)

Radio Taïga
CIVR 103,5 FM

Radio Taïga disponible via Internet

Baignade, pêche, feux de camp, randonnées, promenades en bateau...

La saison de camping 2016 est à nos portes!

Sauf :

- le parc territorial des chutes Sambaa Deh et le parc territorial de Fort Simpson, qui ouvriront le 20 mai 2016;
- le parc territorial Blackstone et les parcs situés le long de la route de Dempster, qui ouvriront le 1er juin 2016.

Réservez votre site de camping en ligne à **nwtparks.ca.**

fb.com/nwtparks

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Semaine nationale de la protection civile

du 1er au 7 mai 2016

Les feux de végétation et les inondations représentent deux des plus importantes menaces pour les résidents des Territoires du Nord-Ouest. Le printemps est la période de la débâcle des cours d'eau, tandis que l'été, ce sont les feux de végétation qui menacent les collectivités.

Cet hiver, la température aux Territoires du Nord-Ouest a été plus douce qu'elle ne l'est généralement. Un hiver doux peut entraîner une débâcle imprévisible des cours d'eau.

Je souhaite rappeler à tous les résidents de surveiller les prévisions météorologiques, d'informer leurs amis et leur famille de leurs déplacements, et de se préparer avant de sortir dans la nature ou de s'adonner à des activités printanières ou estivales.

Robert C. McLeod,
ministre des Affaires municipales et communautaires

La préparation aux situations d'urgence est la responsabilité de tous. Soyez prêt, restez en sécurité et profitez de la température qui se réchauffe!

Vous pouvez prendre de nombreuses mesures pour vous préparer. Pour en savoir plus sur la préparation aux situations d'urgence, consultez le **www.maca.gov.nt.ca**.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Éditorial

Alain Bessette

Parlons pot!

La légalisation du cannabis est un sujet d'actualité depuis quelques mois. Il faut cependant réaliser que cette idée est dans l'air depuis des décennies pour une infime minorité de Canadiens, mais ce n'est que très récemment que le dossier est devenu un objet de conversation généralisé dans la population et auprès de la gent politique.

Il y aura des avantages et des désavantages à la légalisation du cannabis.

Premier avantage, cela s'est fait ailleurs, notamment au Colorado et dans l'état de Washington. Quelques rencontres avec des responsables du fisc, du milieu judiciaire et du milieu de la santé de ces états devraient permettre au gouvernement d'avoir une meilleure maîtrise du dossier.

Un deuxième avantage, direct celui-là, sera de sortir les petits *poteux* du système judiciaire. Savez-vous qu'il en coûte près de 120 000 $ par année pour garder un seul *poteux* en prison et je ne parle pas des prisonniers membres d'un gang de rue qui avait, entre autres en sa possession du cannabis. Personnellement, j'investirais cet argent dans des programmes qui bénéficieraient davantage à la société.

Troisième avantage : en canalisant les activités commerciales liées au cannabis vers un marché ouvert et public, ce commerce actuellement illégal générera des revenus supplémentaires pour les gouvernements. Pas autant qu'on le croyait, mais assez pour défrayer les campagnes de sensibilisation et d'appuyer des programmes luttant contre les abus.

Tout n'est pas rose dans le dossier.

Un premier désavantage : sans une bonne campagne de sensibilisation, il y aura des abus. Les quelques cas médicaux au Colorado à la suite de la légalisation du cannabis concernaient des touristes du pot qui avait abusé de la substance. On risque donc d'avoir de tels phénomènes en provenance des états américains limitrophes au Canada.

Autre désavantage, l'absence d'outil de contrôle de la conduite avec les facultés affaiblies. Qu'on légalise ou non le pot, il faudra développer de bons outils, car en ce moment bien des usagers du cannabis se promènent probablement en véhicule dans nos rues et sur nos routes.

Finalement, que ça se fasse ou non, une chose demeure certaine, ce n'est pas et ça ne sera jamais un dossier important, ni prioritaire bien que je crois que les bienfaits dépasseront les effets négatifs.

Deux anciennes vedettes de la Ligue nationale de hockey étaient présents le 30 avril au soir accompagnant la Coupe Stanley avec Philip Pritchard. Mark Napier, à gauche, et Lanny McDonald ont signé plusieurs autographes.

Élève de la semaine

Cole Clinton, école Allain St-Cyr

Cole Clinton est présentement en 6e année. C'est un garçon qui a un bon sens de l'humour et qui prend ses études au sérieux. Il fait du bon travail dans tous ses cours. Ses matières préférées à l'école sont les mathématiques et l'éducation physique. Son sport favori est le soccer. Dans ses temps libres, il s'adonne à des activités diverses comme le hockey, le tennis, la pêche et les voyages. Cole s'implique aussi dans les équipes sportives de l'école.

L'aquilon

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-6663

Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Directeur : Alain Bessette
Journalistes : Maxence Jaillet
et Noémie Bérubé

Correction d'épreuve : Anne-Dominique Roy

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. L'Aquilon est la propriété des Éditions franco-ténoises/L'Aquilon et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. L'Aquilon est membre de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

on passe le mot APF

Fondation Donalden Frémont

Représentation commerciale nationale
Lignes Agates Marketing
1-866-411-7486

Je m'abonne!

	1 an	2 ans
Individus :	35 $ ☐	60 $ ☐
Institutions :	45 $ ☐	80 $ ☐

TPS incluse

Votre abonnement sera enregistré à la réception du paiement.

Nom : _____

Adresse : _____

_____

_____

Adressez votre paiement au nom de L'Aquilon :
C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4

Langues officielles

Vers une nouvelle... stratégie

***Danny Joncas** (Francopresse)*

OTTAWA – Qu'elle soit en accord ou non avec les mesures qu'il contient ou avec le financement qui s'y rattache, l'actuelle ministre du Patrimoine canadien, Mélanie Joly, doit vivre pendant encore deux ans avec le plan quinquennal en matière de langues officielles mis de l'avant par l'ancien gouvernement de Stephen Harper, en 2013.

Comparaissant devant le comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes à la fin avril afin de dresser un bilan de mi-parcours de cette Feuille de route pour les langues officielles qui couvre la période s'échelonnant de 2013 à 2018, la ministre Joly a été plutôt brève dans son évaluation.

« On note un soutien déficient du gouvernement précédent en matière de langues officielles », a-t-elle souligné.

Ainsi, ce qui devait s'avérer une rencontre visant à revenir sur la stratégie en place a rapidement tourné en un aperçu de la stratégie que comptent mettre en œuvre les libéraux dès 2018.

Bien qu'il soit encore tôt pour identifier les secteurs qui risquent de recevoir une bonne part du financement dans le cadre de cette stratégie, on a néanmoins appris que la ministre mènera, en collaboration avec son secrétaire parlementaire Randy Boissonnault, des consultations publiques en 2017.

« On voit des nouveaux besoins qui émergent, notamment en matière d'immigration et de communication. Nous croyons que ces conversations vont alimenter le futur plan qui sera développé au cours de l'année 2017 en vue de son entrée en vigueur en 2018 », a précisé la ministre.

« Tous les programmes vont être révisés et tous les besoins vont être identifiés pour savoir comment on peut faire mieux en matière de soutien aux communautés linguistiques », a-t-elle poursuivi.

S'il y a cependant une chose à laquelle on peut de toute évidence s'attendre, c'est que la stratégie en question ne porte plus le nom de Feuille de route. Après le Plan d'action pour les langues officielles de Stéphane Dion (2003-2008) et la Feuille de route des conservateurs (2008-2013 et 2013-2018), cette stratégie fort attendue au sein des communautés de langue officielle en situation minoritaire changera de nom.

« J'aime parler d'un plan d'action, d'un véritable plan de match plutôt que d'une simple feuille de route », estime Mélanie Joly.

Disparition des « Langues officielles »

Alors que Mme Joly semblait davantage intéressée à discuter de son futur plan d'action en matière de langues officielles et des célébrations entourant le 150e anniversaire du Canada, l'opposition avait pour sa part une autre idée en tête.

Le député conservateur Bernard Généreux et son collègue néo-démocrate François Choquette ont en effet talonné la ministre afin de savoir pour quelles raisons la mention « Langues officielles » avait été retirée de son titre. Rappelons que Mélanie Joly porte le titre de ministre du Patrimoine canadien. Depuis plusieurs années, on retrouvait un ministère du Patrimoine canadien et des Langues officielles au sein du gouvernement fédéral.

Revenant sur une entrevue sur les ondes de TV5 où elle avait péniblement tenté d'expliquer cette décision de son parti, Bernard Généreux a demandé à la ministre d'élaborer.

« Au niveau des langues officielles, on a une approche vraiment pangouvernementale. Transversale. Plusieurs ministères ont des responsabilités en matière de langues officielles, un peu comme pour les peuples autochtones où plusieurs ministères ont des responsabilités partagées. En tant que ministre du Patrimoine, c'est moi qui suis en charge de la coordination de tous les efforts », a soutenu la ministre.

Visiblement, la réponse n'a pas convaincu l'opposition, François Choquette lui rappelant que l'on n'avait pas pour autant aboli le ministère des Affaires autochtones.

M. Choquette s'est aussi appuyé sur des propos de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada pour insister sur le fait qu'il était essentiel, lorsqu'il est question de langues officielles, que les communautés puissent compter sur « une autorité centrale forte et clairement identifiée ».

TOUTES NOS FÉLICITATIONS AUX

LAURÉATS DU PRIX DU BÉNÉVOLE TÉNOIS REMARQUABLE 2016

Le ministère des Affaires municipales et communautaires tient à rendre hommage aux lauréats du Prix du bénévole ténois remarquable 2016 et aux bénévoles des Territoires du Nord-Ouest ainsi qu'à souligner leurs contributions. Les bénévoles prêchent par l'exemple en étant actifs et en se mobilisant, et ils contribuent à renforcer et à enrichir leur collectivité. En investissant leur temps et leur dévouement, ils aident à améliorer la qualité de vie de tous les Ténois.

Récipiendaires des prix territoriaux

Le prix de la personne âgée remarquable revient à **Dave Kellett**, de Yellowknife.
Le prix du jeune remarquable revient à **Leona Berreault**, de Fort Liard.
Le prix de l'individu remarquable revient à **Charlene Blake**, de Tsiigehtchic.
Le prix du groupe remarquable revient au comité du **Kamba Carnival**, de Katlodeeche.

Nous rendrons hommage aux lauréats des prix territoriaux lors d'une cérémonie qui aura lieu à Yellowknife, le 6 mai 2016.

Finalistes

Jeune
Leona Berreault, de Fort Liard

Personnes âgées
Barb Tsetso, de Fort Simpson
Pauline Mathison, de Yellowknife
Janet Diveky, de Yellowknife
Ernie Bernhardt, de Yellowknife
Trudy King, de Fort Resolution
Sister Diane Naud, de Behchokǫ̀
Prem Lal, de Fort Resolution
Sheila O'Kane, d'Inuvik
Dave Kellett, de Yellowknife
Raymond Currie, de Fort Smith

Individus
Angela Canning, de Yellowknife
Angela McInnes, d'Inuvik
Doreen Nitsiza, de Whatì
Celine Zoe, de Behchokǫ̀
Heather Scott, de Yellowknife
Nancy Rabesca, de Behchokǫ̀
Melanie McGee, de Yellowknife
Patricia Lacroix, de Yellowknife
Charlene Blake, de Tsiigehtchic
Michael Yakabuski, de Yellowknife
Trevor Yachimec, de Norman Wells

Groupes
Comité du Kamba Carnival, de Katlodeeche

Gouvernement des
Territoires du Nord-Ouest

Analyse

Droits linguistiques et la cour

Le vide politique génère une industrie judiciaire

Jean-Pierre Dubé (*Francopresse****)***

Il faut qu'on parle de causes. Le citoyen bénéficie depuis 1982 d'une *Charte canadienne* endossée par les provinces et territoires qui enchâsse l'égalité linguistique. Pendant trois décennies, on a exploré devant les tribunaux la portée des droits. Mais après l'investissement de plusieurs dizaines de millions $ dans trois programmes de contestation successifs pour appuyer quelque 500 démarches en matière linguistique, on s'attendrait à ce que la jurisprudence commence à suffire[1].

Au contraire. Un ancien juge de la Cour suprême a demandé devant le Comité des Communes sur la justice, le 21 avril, la bonification de l'enveloppe fédérale consacrée aux litiges. Michel Bastarache faisait écho au constat du commissaire aux langues officielles et de la Fédération des communautés francophones et acadienne : les causes se multiplient, elles coûtent plus cher et durent plus longtemps.

Prenons la mégacause des conseillers scolaires et des parents francophones de la Colombie-Britannique. Leurs frais s'élèvent à quelque 12 millions $ en six ans. La province aurait dépensé beaucoup plus : elle résiste vigoureusement parce qu'un échec lui couterait des centaines de millions pour assurer l'égalité des infrastructures visant 15 écoles. On est dans la région du pays où les valeurs immobilières sont prohibitives.

Le jugement attendu en 2016 sera contesté, peu importe qui l'emporte. Même avec une victoire des francophones en Cour suprême, rien ne garantirait que la décision soit exécutée, en raison des coûts.

L'embarras, c'est que pendant les débats dans les palais de justice, les ayants droit sur le terrain se font manger par les lions. L'assimilation continue, et pas seulement en Colombie-Britannique. Au moment des récentes audiences du Comité parlementaire, le drame de parents fransaskois se poursuivait, loin des caméras.

Pendant des années, le Conseil scolaire fransaskois a mené de front trois causes juridiques. La première était une injonction annuelle contre la Saskatchewan. Celle de 2013 visait à éponger le déficit de 500 000 $ de l'année précédente et à renflouer le budget de l'année courante avec une injection de 1,25 million. La deuxième concernait des infrastructures; la troisième, un renvoi constitutionnel pour obtenir un régime financier distinct.

En 2014, la demande d'injonction n'a pas porté fruit, plongeant le Conseil dans une crise financière et provoquant un audit provincial. Du personnel, des programmes et des services ont été coupés, provoquant un recul en matière d'égalité.

Les parents avaient fait confiance à leurs élus. Ils ne sont pas descendus dans la rue pour livrer leurs griefs face au gouvernement provincial. Par conséquent, ces jours-ci, c'est devant les huis clos de leur propre gouvernement scolaire qu'ils manifestent. Le CSF vient de réembaucher le gestionnaire qui, selon eux, les avait entrainés dans le gouffre.

Au Nouveau-Brunswick, en attendant le verdict d'un renvoi à la Cour d'appel, les Acadiens ont essuyé un déversement d'injures pour avoir insisté sur le droit à des autobus scolaires distincts. Nombre d'anglophones perçoivent les ayants droit comme des fanatiques qui veulent forcer un gouvernement en mode d'austérité à imposer un bilinguisme couteux, inutile et pénalisant pour les unilingues. À l'extérieur du milieu associatif, combien de francophones partagent cette opinion?

La Cour suprême elle-même semble avoir perdu patience face aux appels répétés de la minorité. En 2015, un froid est descendu sur les causes du Yukon, des TNO et de Caron (Alberta et Saskatchewan). Doit-on pour autant arrêter de cogner à sa porte?

Une majoration du financement des contestations est peut-être appropriée. Mais faut-il que ce soit aux dépens du financement que Me Bastarache demande d'éliminer, destiné à l'éducation du public et à la résolution de conflits[2]? Quelle envergure de financement permettrait de rivaliser avec des provinces qui ne reculent devant rien pour se soustraire à leurs obligations? Et de réengager la Cour qui croit avoir assez parlé?

Le fédéral pourrait user de son autorité pour rappeler les provinces à l'ordre. Mais le vide politique commence à Ottawa, avant de disculper les provinces et de pousser les conseils scolaires vers l'industrie judiciaire. Un cirque.

Les communautés peuvent-elles, de leur côté, tempérer le réflexe juridique et emprunter davantage le chemin moins fréquenté de la culture de liens durables avec l'autorité? Elles ont, comme l'évoque le politicologue Martin Normand dans une récente étude sur la mobilisation au Nouveau-Brunswick, en Ontario et au Pays de Galles, la capacité de s'affirmer dans l'espace public.

Selon le professeur de l'Université de Montréal, moins on est satisfait, plus on se mobilise, comme chez les Gallois. Ces militants du Royaume-Uni ont détruit une tour de transmission, occupé des bureaux de politiciens et des stations de télé. Ce qui fonctionne, c'est de déranger la population dans son quotidien et de se retrouver devant une rangée de caméras des médias nationaux.

Les Acadiens du Nouveau-Brunswick se sont mobilisés pour empêcher des intolérants d'épandre leur fiel dans la section commentaire du site web de CBC. Devant le silence regrettable du gouvernement, la charge politique a été menée par l'avocat Michel Doucet. Armé de l'appui d'une centaine de personnalités, le professeur a obtenu une rencontre avec les dirigeants de la société d'État. Le diffuseur les a entendus et aurait modifié ses pratiques.

La contestation demeure un levier vital, mais la judiciarisation a ses limites. L'arène publique s'ouvre à qui veut occuper le vide politique.

1 À lui seul, le Programme de contestation judiciaire du Canada a accordé entre 1994 et 2006 un appui à 317 demandes avant d'être aboli par les conservateurs.

2 Ce sont des volets de financement accordé à l'actuel Programme d'appui aux droits linguistiques, fondé en 2009.

SOCIÉTÉ D'HABITATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Conception-construction de nouveaux logements

Avis d'appel d'offres nº 0000000525

– Diverses collectivités, TNO –

La Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest (SHTNO) sollicite des propositions auprès d'entreprises qualifiées pour la conception et la construction de nouveaux logements dans diverses collectivités des TNO.

Le travail consiste à concevoir ainsi qu'à construire ou à assembler sur place des duplex et des logements unifamiliaux clés en main de deux chambres dans des collectivités de Beaufort-Delta, de Nahendeh, du Slave Nord, du Sahtu et du Slave Sud. La SHTNO est prête à examiner les projets comprenant des logements sur pilotis, préfabriqués ou modulaires.

La présente demande de propositions vise entre autres à trouver des entrepreneurs qui fourniront à la SHTNO des logements abordables, originaux et écoénergétiques répondant aux besoins en logement dans le Nord et respectant les directives de conception de la SHTNO ainsi que les codes du bâtiment, les normes, les règles et les règlements administratifs exigés.

Pour télécharger les documents de demande de propositions, veuillez vous inscrire sur le Portail d'approvisionnement du GTNO (**https://contracts.fin.gov.nt.ca**) ou rendez-vous sur le site Web de l'Association de la construction, à la page Planroom (**http://www.infinitesource.com/planroom/nnca**).

Les propositions doivent nous parvenir au plus tard à **15 h, HEURE LOCALE, le 13 mai 2016**, aux endroits indiqués dans les documents de demande de propositions.

Afin d'être prises en considération, les propositions doivent être remises conformément aux exigences énoncées dans les documents de demande de propositions. Ces documents seront disponibles à compter du 15 avril 2016.

Renseignements généraux :

Administrateur des contrats
Services partagés de l'approvisionnement
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
Tél. : 867-767-9044
Courriel : psstenders@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cette demande de propositions.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

APPEL D'OFFRES

Rénovation de l'école Lutsel K'e Dene

Avis d'appel d'offres nº 0000000528

– Lutsel K'e, TNO –

Le GTNO lance un appel d'offres concernant la rénovation de l'école Lutsel K'e Dene, y compris des travaux mineurs d'agrandissement et d'aménagement paysager. Les travaux s'effectueront en étapes et débuteront vers le début de l'été 2016.

Pour télécharger les documents d'appel d'offres, veuillez vous inscrire sur le Portail d'approvisionnement du GTNO **(https://contracts.fin.gov.nt.ca)** ou rendez-vous sur le site Web de l'Association de la construction, à la page Planroom **(http://www.infinitesource.com/planroom/nnca)**.

Les soumissions doivent nous parvenir au plus tard à **15 h, HEURE LOCALE, le 20 mai 2016**, aux endroits indiqués dans les documents d'appel d'offres.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Portail d'approvisionnement du GTNO en date du 25 avril 2016.

Une visite du site aura lieu à **8 h, le 6 mai 2016** dans l'aérogare d'un transporteur aérien (à déterminer). Un addenda à l'appel d'offres sera transmis aux fournisseurs pour les informer du lieu.

Renseignements généraux :

Administrateur des contrats
Services partagés de l'approvisionnement
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
Tél. : 867-767-9044
Courriel : psstenders@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

www.gov.nt.ca/fr

OFFICE INUVIALUIT DES EAUX

Avis de demande

La demande de licence suivante a été enregistrée auprès de l'Office inuvialuit des Eaux conformément à l'article 34 (1) de la Loi sur les eaux.

Demandeur :	Repsol Oil and Gas Canada Inc.
Site :	Lat. 77˚ 17' 30" N. Long. 116˚ 54' 27" O.
Objet :	Programme de nettoyage de site - Baie Satellite, Île du Prince Patrick, NT

Les personnes intéressées à fournir une soumission écrite sur cette demande sont requis de fournir la soumission au plus tard le 20 mai 2016.

Pour consulter cette demande et les documents afférents, vous pouvez visiter notre site Web au www.nwtwb.com ou contactez notre bureau d'Inuvik au (867) 678-2942.

Chronique de la francophonie

Du bilinguisme à l'égalité

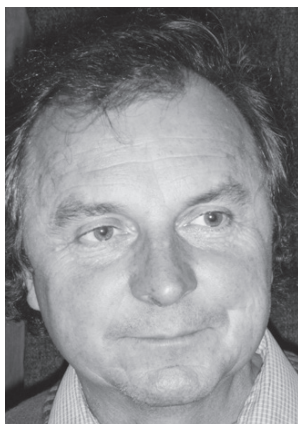

Réjean Paulin
(*Francopresse*)

Je pense à une marche sur les galets au bord de la mer. On en soulève un, ici et là au hasard, pour voir ce qu'il cache. Tantôt du sable, tantôt un morceau de carapace, un autre galet plus petit, beau ou laid, un bout d'algue… On ne verra jamais toute la plage d'un seul coup d'œil, mais on aura une idée de sa composition.

Soulevons donc quelques-uns de ces galets sur la question linguistique canadienne.

Je suis d'abord tombé sur un discours que Stéphane Dion a prononcé en 2013 à l'occasion du 50ème anniversaire de la Commission Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme. L'Institut d'études canadiennes de McGill, l'Université Concordia, l'Université d'Ottawa et le Commissariat aux langues officielles soulignaient l'événement.

L'actuel ministre des Affaires étrangères, alors dans l'Opposition, prédisait un bel avenir pour le bilinguisme au Canada. « Le bilinguisme anglais-français va demeurer une caractéristique fondamentale du Canada », disait-il.

Sur ce plan, les chances sont certainement excellentes. L'anglais et le français sont parmi les langues les plus en usage dans le monde, l'anglais s'imposant de plus en plus comme langue de communication universelle. Il se trouvera toujours des Canadiens qui voudront en tirer parti.

Ensuite, nous savons que le programme de français par immersion du Ottawa-Carleton District School Board comptait plus d'élèves que son programme anglais. Non, ce n'est pas une bizarrerie statistique, ni un pic soudain. La tendance se maintient depuis une bonne dizaine d'années. Elle s'observe aussi dans d'autres provinces comme en Saskatchewan et en Colombie-Britannique.

Et puis, je suis allé voir la pièce *887* de Robert Lepage; un texte résolument québécois qui relate les années 60, celles de la Révolution tranquille.

En artiste généreux, Robert Lepage s'est prêté à un échange avec le public après sa prestation. Il y a bien sûr été question de la langue. L'acteur et metteur en scène n'en a pas fait un élément de combat. Apprendre toute nouvelle langue est une ouverture sur le monde, sur la pensée, bref sur la vie, à ses yeux. Cela vaut pour l'anglais. Le public francophone l'a applaudit d'enthousiasme.

Voilà bien des petites choses qui témoignent d'une belle ouverture et qui font écho aux pronostics de Stéphane Dion.

Mais, il y a d'autres galets qui nous cachent des petites laideurs.

La Royal Canadian Mounted Police (RCMP) a tendance à prendre le pas sur la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

L'ancien député néo-démocrate d'Acadie Bathurst, Yvon Godin, ardent défenseur de la francophonie au Communes, n'a pas beaucoup aimé certains échanges avec le corps policier canadien.

Il s'est adressé quatre fois à la GRC pour se faire répondre par un « *Sorry, I don't speak French* ». Pas content du tout, et n'ayant jamais eu peur des mots, il a porté plainte au Commissaire aux langues officielles. L'enquête qui a suivi lui a donné raison. La GRC devrait pouvoir répondre en français aux Canadiens qui le demandent.

Autre trouvaille décevante, des parents attendent toujours à Vancouver, une école pour leurs enfants équivalente à celles des anglophones. Ils ont en main une décision de la Cour suprême pour la demander. Mais qu'à cela ne tienne, le gouvernement de la Colombie-Britannique se fait toujours prier.

Par ailleurs, la question de l'éducation en français continue d'inquiéter dans d'autres régions du pays. Des Franco-Albertains et des Fransaskois attendent la même chose que les parents de Vancouver.

Pour en revenir au discours de Stéphane Dion, le bilinguisme n'est pas en danger, c'est certain. Mais pour cela, il ne suffit que d'une chose, que le français soit langue seconde. La Commission Laurendeau-Dunton, dont on célébrait le demi-siècle, portait aussi, rappelons-le, sur le biculturalisme.

Le véritable défi, c'est que chacune de ces cultures a, au même titre, droit de cité dans sa langue première. Ceci revient à dire qu'aucun des deux peuples ne doit être second. Le bilinguisme n'est que la présence de deux langues d'usage. L'égalité, c'est bien davantage.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

APPEL D'OFFRES

Réparation du balisage d'un aérodrome

Avis d'appel d'offres nº 0000000526

– Tuktoyaktuk, TNO –

Le GTNO lance un appel d'offres concernant la réparation du balisage de l'aérodrome de l'aéroport James Gruben de Tuktoyaktuk.

Pour télécharger les documents d'appel d'offres, veuillez vous inscrire sur le Portail d'approvisionnement du GTNO : **https://contracts.fin.gov.nt.ca.**

Les propositions doivent nous parvenir au plus tard à **15 h, heure locale, le 23 mai 2016**, aux endroits indiqués dans les documents d'appel d'offres.

Les documents de demande de propositions sont disponibles sur le Portail d'approvisionnement du GTNO en date du 25 avril 2016.

Rencontre avant soumission :
le 11 mai 2016 à 10 h, dans la salle de réunion du 3e étage du nouvel édifice du gouvernement, situé au 5015, 49e Rue, à Yellowknife, aux TNO.

Renseignements généraux :
Administrateur de contrats
Services partagés de l'approvisionnement
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
Tél. : 867-767-9044
Courriel : psstenders@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

www.gov.nt.ca/fr

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Agent de planification et d'exploitation des parcs
Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement — **Hay River, TNO**
Poste permanent
Le traitement initial est de 46,85 $ l'heure (soit environ 91 357 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 5 792 $.
Nº du concours : 13474 **Date limite :** 13 mai 2016

Posez votre candidature en ligne à travaillezauGTNO.ca
Renseignements seulement :
Centre des services des ressources humaines de Hay River, 62, promenade Woodland, bureau 209, Hay River NT X0E 1G1.
Téléc. : 867-874-5095; courriel : jobshayriver@gov.nt.ca

Analyste des systèmes de gestion Services partagés et innovation
Ministère de la Santé et des Services sociaux — **Yellowknife, TNO**
Services partagés et innovation
Dotation anticipée
Le traitement initial est de 44,75 $ l'heure (soit environ 87 262 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.
Nº du concours : 13468 **Date limite :** 20 mai 2016

Planificateur des services de santé en soins intensifs
Ministère de la Santé et des Services sociaux — **Yellowknife, TNO**
Services de santé territoriaux
Poste permanent
Le traitement initial est de 49,02 $ l'heure (soit environ 95 589 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.
Nº du concours : 13495 **Date limite :** 25 mai 2016

Analyste de l'évaluation des projets
Ministère de l'Administration des terres — **Yellowknife, TNO**
Utilisation et développement durable des terres
Poste permanent
Le traitement initial est de 49,02 $ l'heure (soit environ 95 589 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.
Nº du concours : 13499 **Date limite :** 11 mai 2016

Infirmier autorisé en obstétrique
Administration de santé territoriale Stanton — **Yellowknife, TNO**
Poste permanent
Le traitement initial est de 44,75 $ l'heure (soit environ 87 263 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.
Nº du concours : 13490 **Date limite :** 6 mai 2016

Infirmier autorisé de relève en pédiatrie
Administration de santé territoriale Stanton — **Yellowknife, TNO**
Poste permanent
Le traitement initial est de 44,75 $ l'heure (soit environ 87 263 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.
Nº du concours : 13492 **Date limite :** 9 mai 2016

Posez votre candidature en ligne à travaillezauGTNO.ca
Renseignements seulement :
Centre des services des ressources humaines, Services de gestion et de recrutement, Immeuble Laing, 3e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9.
Téléc. : 867-873-0445; courriel : jobsyk@gov.nt.ca.

Pour se voir accorder la priorité en vertu du programme de promotion sociale, les candidats doivent montrer clairement qu'ils y sont admissibles. Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous. Nous encourageons les personnes ayant une incapacité qui nécessite des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou une évaluation, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche. Nous prendrons en considération toute combinaison équivalente de formation et d'expérience. Nous pourrions établir des listes de candidats admissibles à partir de ces concours afin de pourvoir des postes permanents ou temporaires semblables. Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.

Chronique musicale

Ponteix - J'Orage

***Jean-Étienne Sheehy** (Francopresse)*

Décidément, il faut se tourner du côté de la Saskatchewan pour dénicher les propositions pop indé francophones les plus intéressantes à l›extérieur du Québec. Après les prometteurs Indigo Joseph en 2014, une nouvelle voix émerge de cette communauté fertile : Mario Lepage et son Ponteix.

Après être passé en demi-finale des Francouvertes plus tôt cette année, le trio lance ce printemps *J'Orage*, un premier mini-album. L'an dernier, Ponteix a accompagné *Chasing The Sun*, le premier extrait du maxi, d'un ambitieux court-métrage ; il s'agit de l'unique titre en anglais parmi les quatre chansons.

Après cette solide introduction, Lepage renoue avec sa langue maternelle sur *Béat*. Ici, Ponteix opère pleinement entre sa pop psychédélique, plongée dans les ambiances et les textures, sans pour autant perdre en efficacité. Le trio saisit pleinement la portée de sa vision créatrice, pour y livrer d'intéressantes images, comme ses *mitraillettes à rayon* avant d'enchaîner avec une imposante rythmique.

La pièce-titre, *J'Orage*, témoigne plutôt de l'audace musicale de Ponteix, où les signatures musicales créent un joli chaos polyrythmique meublé de boucles sans pour autant perdre sa ligne directrice. À défaut de faire appel aux structures habituelles du rock, le trio pousse les explorations toujours plus loin, tout en arrivant à maintenir un étonnant niveau de pertinence musicale.

Le titre final, *Ghost* (NDLR : en français), sert de condensé en accéléré au maxi. Toutefois, rien n›est précipité, car Ponteix rassemble plutôt ses différentes qualités afin de l'incorporer en quelque cinq minutes. La complexité des musiques du groupe est mise de l'avant, mais ceci n'est en rien un obstacle aux qualités pop évidentes du groupe.

En plus de sortir à gauche des autres propositions de la francophonie hors Québec, Ponteix accomplit un immense exploit sur *J'Orage*, c'est-à-dire d'arriver à se détacher de ses influences régionales et musicales. Le produit final possède la griffe du trio qui arrive à s'approprier un son qui repousse les frontières musicales dans la langue de Daniel Lavoie, tout en demeurant universel. Bien que les textes de Ponteix n'aient pas la même portée que les arrangements recherchés et le sens de la mélodie du groupe, ce premier maxi ressort du lot parmi les propositions de la dernière décennie au Canada francophone.

Sortons des plates-bandes des clichés quelques instants; *J'Orage* ne donne pas envie de découvrir la suite, mais bel et bien de se laisser se perdre dans le présent, surtout si ces quatre chansons servent de trame sonore.

MOTS CROISÉS

Nº 420

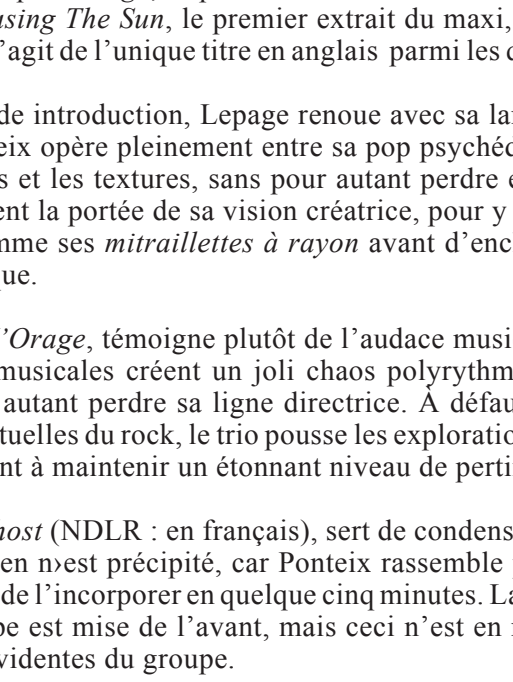

HORIZONTALEMENT

1- Couperas ras les cheveux de quelqu'un.
2- Saillies. – Roulement bref sur un tambour.
3- Soumet à un test. – Doigt du pied.
4- Potentille. – Prénom d'un grand chef chinois.
5- Jeter en l'air avec force les pieds de derrière, en parlant de l'âne. – On s'en sauve durant l'été.
6- Qui est droit. – Tresse de cheveux.
7- Dupes. – Relatif à la Terre.
8- Accumulation. – Dollar.
9- Diminué l'épaisseur d'une pièce de bois. – Prénom masculin.
10- Sporange des mousses. – Consommai. – Année.
11- Thymus du veau. – Qualité de celui qui est saint.
12- Important port de Pologne. – Époques.

VERTICALEMENT

1- Qui ralentissent un mouvement.
2- Rendit quelque chose plus petit. – Sourit.
3- Disposer en réseau. – Raisonnable.
4- Ce qui est utile, avantageux. – Personnel.
5- Être grand ouvert. – Bolet d'une variété comestible. – Se suivent.
6- Indéfini. – Excitai vivement la curiosité de.
7- Image. – Fruit de la vigne.
8- Claires, pures et calmes. – Douze mois.
9- Point cardinal. – Inflammation de la muqueuse de l'estomac.
10- Formuler. – Infinitif.
11- Ennui, tracas. – Dépasse un bateau.
12- Salie, couverte de taches. – Prénom féminin.

RÉPONSE DU Nº 420

À la demande générale d'Océanne, le retour de l'horoscope

Horoscope

Signes chanceux de la semaine : Balance, Scorpion et Sagittaire

SEMAINE DU 8 AU 14 MAI 2016

Bélier — BÉLIER (21 mars - 20 avril)
Si vous comptez déménager prochainement, vous commencerez certaines démarches, histoire de prendre un peu d'avance. Sinon, vous ferez des plans pour rénover votre maison.

Taureau — TAUREAU (21 avril - 20 mai)
La circulation sera plutôt pénible, et les communications, souvent compliquées. Essayez de trouver des routes secondaires et n'oubliez pas de recharger votre téléphone avant de partir pour éviter les retards.

Gémeaux — GÉMEAUX (21 mai - 21 juin)
Vous obtiendrez le feu vert pour entreprendre un projet ou un apprentissage. Le financement sera au rendez-vous et vous réussirez même à assurer vos vieux jours d'une manière peu habituelle.

Cancer — CANCER (22 juin - 23 juillet)
Vous aurez envie de conquérir le monde! Vous serez fortement déterminé à faire avancer votre cause pour améliorer votre sort, ce qui vous mènera vers une forme de nouveau départ.

Lion — LION (24 juillet - 23 août)
La patience sera nécessaire cette semaine. Vous aurez l'impression de faire du surplace et de devoir attendre après tout le monde. Prenez du temps pour vous, car ce recul sera nécessaire pour mieux avancer par la suite.

Vierge — VIERGE (24 août - 23 septembre)
Au travail, vous serez responsable d'une réunion importante ou d'un évènement qui rassemblera tout le monde. Vous servirez une vaste clientèle, ce qui fera augmenter vos revenus considérablement.

Balance — BALANCE (24 septembre - 23 octobre)
Un de vos projets réclamera une attention particulière. Un peu partout, des retards sont possibles. Au téléphone, on vous fera patienter; à l'épicerie, vous choisirez la mauvaise file d'attente.

Scorpion — SCORPION (24 octobre - 22 novembre)
Les vacances d'été approchent à grands pas et il faudra les planifier dès cette semaine. Vous devrez peut-être aussi réserver un camp de jour pour vos enfants.

Sagittaire — SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre)
Un évènement particulier vous apportera une inspiration assez révélatrice concernant votre avenir professionnel ou familial. Vous serez en mesure de vous fixer des objectifs plus précis.

Capricorne — CAPRICORNE (22 décembre - 20 janvier)
Si votre relation est toute récente, vous recevrez une demande en mariage ou une autre preuve d'engagement. Votre amoureux vous confirmera son amour éternel d'une manière assez spectaculaire.

Verseau — VERSEAU (21 janvier - 18 février)
Sur le plan professionnel, n'hésitez pas à mettre en pratique les lois de l'attraction. Ce sera en visualisant vos objectifs de manière précise que vous pourrez voir ces derniers se réaliser plus rapidement.

Poissons — POISSONS (19 février - 20 mars)
Cette semaine vous permettra de retrouver votre estime personnelle. Vous vivrez une situation qui vous mettra en valeur et qui vous fournira des outils pour vous fixer de nouveaux objectifs.